



POUR UN SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE DE QUALITÉ

Adresse postale : chez Didier Le Reste, 5 rue Paul Dukas
75012 Paris

Courriel : convergence.rail@hotmail.fr

Tél. (Didier Le Reste, Président) : 06 08 03 91 82

Site : <https://convergence-nationale-rail.fr/>

MOTION de SOUTIEN De la CONVERGENCE NATIONALE RAIL A la tenue du 38ème Congrès du Syndicat CGT des Cheminots du HAVRE du 03/04/2026 @=@

Le Bureau de la Convergence Nationale Rail (CNR) tient à saluer les militants-es du Syndicat CGT des Cheminots du HAVRE et à exprimer son soutien à la tenue de leur 38 e Congrès du 03 Avril 2026.

Au-delà des turbulences politiques, porteuses de dangers, que nous connaissons au plan national et international, votre Congrès se tient dans une période générant, de nouveau, de grands bouleversements au sein du Service Public ferroviaire, incarné aujourd'hui par une partie du Groupe SNCF.

Le 11 Février 2026, le Conseil des Ministres a examiné le projet de **loi-cadre** relatif au développement des transports. Celui-ci sera normalement débattu au SENAT le 14 Avril 2026 et le vote final, après passage à l'Assemblée nationale, est prévu pour la fin 2026.

Plusieurs défis sont pointés dans ce projet (*état du réseau, enjeu du changement climatique, report modal, financement du réseau . . .*).

La proposition de taxer les modes de transports les plus polluants et d'affecter...en 2032, une partie des bénéfices des sociétés autoroutières au financement des infrastructures de transports, ne peut cacher la volonté de faire payer plus les usagers des TER, avec l'approbation de la FNAUT et de réactiver les funestes P.P.P (*Partenariats Publics Privés ou plus exactement Partenariats Pour le Privé*). Le projet de loi repose principalement sur des leviers de financement indirect et déjà existants, sans apport budgétaire nouveau de l'Etat. Le projet de loi ne dit rien des **surcoûts liés à la concurrence** alors que ce sont des millions d'euros qui sont engloutis pour servir les intérêts du Privé ! Comme le soulignent le **Collectif Citoyen des axes Sud Normandie** et le collectif **SOS GARES**, la mise en concurrence des trains décidée par la majorité de droite du Conseil Régional de Normandie, commence à fragiliser la production ferroviaire au niveau des aspects de sécurité et de régularité !

Le financement des **Services Express Régionaux Métropolitains** est limité à 2,7 milliards d'euros inscrits dans les CPER (*Contrats de Plan Etat-Régions*) alors que les besoins sont estimés à près de 40 milliards d'euros.

Malgré un contexte peu favorable au ferroviaire, notamment en matière de financement et bien que la SNCF connaît des records d'affluence et enregistre des résultats financiers conséquents, des menaces continuent de peser sur l'avenir de certaines lignes de desserte fine du territoire !

Face à cette perspective préoccupante, Samedi 31 Janvier 2026, 38 Collectifs et Comités d'usagers du rail, soutenus par la CNR, la CGT des Cheminots, le CRVF Nouvelle-Aquitaine et le CRVF du Limousin, forts de 800 manifestants dans les rues de Limoges, ont exigé **la mise en œuvre d'un Plan National d'Urgence** pour investir massivement dans le réseau ferré national (RFN) et dans les moyens humains.

Depuis, plusieurs actions (*colloques, assises et états généraux du rail, rassemblements...*) se développent sur le territoire, dans lesquelles les collectifs de la CNR sont partie prenante.

Nul doute que les travaux de **votre Congrès** intégreront ces dimensions où se travaillent et se construisent les convergences d'intérêts et les convergences d'actions, au service de l'intérêt général.

« On ne sauvera pas le rail seul, on ne sauvera pas le climat sans le rail, on ne sauvera pas les campagnes, les zones rurales sans une desserte par rail, on ne relancera pas l'industrie sans le rail ».

« Là où le train recule, nos territoires décrochent !! »

P/Le Bureau de la CNR : le Président Didier LE RESTE

Paris le 16/03/2026